

ron sept cents communiants ; maintenant il s'en trouve à peine quatre cents à Colonges et cent au Vernay.

D. — S'il y avait autrefois plus d'habitants, quelle a été la cause de la diminution?

R. — Autrefois il y avait plus d'habitants que maintenant. Les bourgeois ayant acquis du bien ont mis plusieurs maisons à bas ou en ruine, de deux en faisant une. La multiplicité des impôts, le peu de terrain ont éloigné l'autre partie. La mort qui arriva en 1695 et la guerre qui a fini en a supprimé l'autre. Il y a eu aussi disette de blé.

D. — Noms des gentilshommes demeurant dans la paroisse, s'il y en a ?

R. — Nul de ces messieurs y demeurent, n'étant que de temps en temps, qui sont : M. d'Aveyne, écuyer, de Fontanille, l'archidiacre, seigneur du lieu.

D. — Qui est seigneur du clocher?

R. — M. Pescher, archidiacre de l'Ile-Barbe.

D. — S'il y a des fiefs dans la paroisse, marquer leurs noms et à qui ils appartiennent.

R. — Une *rente de Sandars*, dont M. Daveyne jouit. L'Eglise de Lyon et M<sup>e</sup> l'archidiacre jouissent du reste. M. l'aumônier de l'Ile-Barbe a une petite rente au hameau du Vernay.

p. — Quel est le commerce-métier ou-travail des habitants ?

R. — Sont tous laboureurs, vigneron, quelques tisserands.

D. — Qui jouit des dixmes ?

R. — Au hameau du Vernay, l'aumônier de l'Ile-Barbe en jouit tout seul. De deçà la Saône, il jouit encore d'une petite portion assencée (afferinée) autrefois cinquante livres. A Colonges, M<sup>e</sup> l'archidiacre jouit *du dixme*, avec le curé qui en a un tiers pour sa provision et MM les comtes de Saint-Jean, une petite portion.